



2 rue Paul Ligneul 72000 LE MANS

Tél : 02 43 28 69 58

Télécopie : 02 43 23 33 73

Mél : snes72@nantes.snes.edu

Site internet : <http://snes72.org>

M. Roy, Directeur académique des
services de l'Éducation Nationale
Cité administrative
72071 LE MANS CEDEX 9

Objet : Suppression des postes d'AED

Monsieur le directeur,

Le ministère de l'Éducation nationale entend supprimer 2000 postes d'assistants d'éducation à la rentrée 2013.

Dans un premier temps cette décision surprend car elle va à l'encontre de la volonté affichée de rompre avec la logique précédente de réduction des moyens humains en relançant les recrutements.

Dans un second temps elle inquiète, ne serait-ce que parce qu'elle aura une déclinaison départementale d'ores et déjà chiffrée. La dotation des établissements sarthois sera amputée de 10,5 postes d'AED.

Ces postes étant généralement attribués sous forme de mi-temps, ce sont environ vingt personnes physiques qui manqueront pour assurer l'encadrement des élèves.

Avec 70 collèges et lycées, près d'un tiers des établissements seront concernés par ces pertes d'emplois, voire plus si les quotités sont inférieures.

Il n'est pas nécessaire de rappeler le contexte de tensions accrues au sein des établissements ; tout ceux qui y travaillent le connaissent. Avec moins d'encadrement, nous nous dirigeons assurément vers une dégradation des conditions d'études, de travail et de sécurité.

Nous vous faisons donc savoir par la présente que ces suppressions de postes sont inenvisageables tant les établissements en ont besoin pour faire face à leurs missions élémentaires et nous vous demandons d'y surseoir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Ivan Gâche et Lionel Quesne
Co-secrétaires départementaux du SNES-FSU 72